

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 5468**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole Supérieure et d'Application du Matériel (ESAM) (Bourges)	Directeur général de la formation (ESAM), Directeur général de la formation (ESAM)

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

250r Maintenance d'équipements, dépannage de matériel électroménager

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le chef d'atelier de maintenance des systèmes automatisés et asservis est chargé de diriger, de gérer un groupe d'équipes ou un atelier de réparation équipements de tourelles (conduite de tir, équipements embarqués de vision nocturne et de télémétrie, systèmes de pointage et de chargement du canon,...) attribués à sa spécialité dans les options : - engins blindés ;

- artillerie sol-sol ;
- artillerie sol-air ;
- système d'arme Leclerc.

Pour diriger un groupe d'équipes ou un atelier de réparation des équipements de tourelles équipant les différents modèles de chars ou de véhicules de combat de l'armée de terre, il assure :

- l'organisation du travail de ses équipes de réparation ;
- le contrôle qualitatif des actes de maintenance effectués par ses équipes de réparation ;
- la gestion technico-administrative propre au fonctionnement du groupe dont il a la charge ;
- l'instruction des personnels placés sous ses ordres ;
- le suivi du respect des règles d'hygiène et de sécurité du travail.

Pour résoudre les problèmes techniques qui nécessitent des diagnostics et des réglages complexes, il sait :

- utiliser les méthodologies générales de diagnostic sur les fonctions constitutives d'un matériel ;
- effectuer la visite périodique d'un matériel, à l'aide des bancs de contrôle, et analyser les résultats ;
- effectuer des réglages complexes nécessitant des savoir-faire particuliers

Les capacités attestées relèvent des domaines d'activités suivants : 1) La maintenance

- Maîtriser les opérations de la maintenance préventive et corrective à effectuer sur les matériels soutenus,
- Maîtriser les méthodes d'analyse permettant d'analyser les faits techniques et en faire une synthèse,
- Maîtriser les caractéristiques et particularités des matériels dont il doit assurer le soutien de manière à contrôler les performances de ces matériels,
- Maîtriser les techniques permettant d'instruire une demande d'étude ou de modification d'un matériel.

2) La gestion

- Maîtriser les opérations permettant d'utiliser les documents et outils de gestion des rechanges et pièces détachées : Manuel de maintenance, carte de travail, LRP, et catalogue illustré,
- Maîtriser les critères de gestion et maîtriser les évolutions de nomenclature (NNO),
- Maîtriser les indicateurs de maintenance de manière à les mettre en place et à les suivre pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés,
- Maîtriser les directives techniques émanant du chef du bureau maintenance logistique ou de l'officier de maintenance régimentaire,
- Maîtriser les outils de pilotage et de gestion.

3) L'encadrement

- Maîtriser la rédaction des documents administratifs,
- Maîtriser les techniques de commandement et de management,
- Maîtriser sa mission opérationnelle et se situer dans la chaîne logistique,
- Maîtriser les règles d'HSCT applicables à son activité,
- Maîtriser les règles de stockage et d'élimination des matières dangereuses ou toxiques,
- Maîtriser la réglementation en matière de tri des déchets industriels,
- Maîtriser les règles du combat d'infanterie.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du titre exerce au sein des régiments, dans les compagnies de maintenance électronique et armement (CMEA) et dans les unités de maintenance régimentaire (U.M.R) : environ 100 hommes. Formateur permanent, il peut évoluer au sein d'une école de formation à la maintenance.

Il est positionné au niveau d'un atelier technique de maintenance des tourelles.

Le titulaire de la certification est positionné au niveau d'un atelier technique de maintenance des tourelles : - soit en tant que chef d'équipe, il est responsable d'une ou deux équipes de réparation constituée de deux à trois personnels. Il est placé sous la responsabilité d'un chef d'atelier.

- soit en tant que chef d'atelier, il est responsable de 3 à 4 équipes de maintenance. Il est placé sous la responsabilité d'un chef de section. Il est alors en liaison étroite avec l'équipe de conduite de maintenance (E.C.M) chargée de gérer toutes les activités liées au soutien de la ou des formations rattachées à l'unité de maintenance.

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

I1305 : Installation et maintenance électronique

I1304 : Installation et maintenance d'équipements industriels et d'exploitation

H2502 : Management et ingénierie de production

I1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification comporte quatre composantes : 1 - Epreuve 'd'admission au stage' ; préparation et examen par correspondance.

Coefficient 10

2 - Théorie et généralités des systèmes automatisés et asservis : tests théoriques et pratiques : coefficient 35

3 - Connaissances générales et pratiques des systèmes automatisés et asservis appliquées aux matériels en service dans les armées : tests théoriques et pratiques : coefficient 50

4 - Note d'aptitude générale : coefficient 5

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		5 personnes composent le jury : - 1 représentant des stagiaires - 4 représentants de l'encadrement Pas de membres extérieurs à l'organisme.
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		5 personnes composent le jury : - Le président du jury : le directeur général de la formation ou son représentant - 2 formateurs du cours tourelles et conduite de tir - 1 membre extérieur à l'organisme titulaire de la certification - 1 membre extérieur à l'organisme qui commande des membres titulaires de la certification

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2012.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Homologation sous l'intitulé 'BMP2 Electromécanicien tourelles engins blindés', niveau IV.

Arrêté du 6 mai 1993 publié au Journal Officiel du 27 mai 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique.

Arrêté du 18 décembre 1996 publié au Journal Officiel du 14 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Fin d'homologation à compter du 31 décembre 1996.

Arrêté du 4 janvier 2001 publié au Journal Officiel du 14 janvier 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. L'homologation sous l'intitulé 'Technicien supérieur de maintenance des systèmes automatisés et asservis', niveau III prend effet à compter du 1er janvier 1994.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

#### **Pour plus d'informations**

##### **Statistiques :**

##### **Autres sources d'information :**

##### **Lieu(x) de certification :**

Ecole Supérieure et d'Application du Matériel (ESAM Bourges) Quartier Carnot BP 24  
18 998 Avord armées

##### **Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

##### **Historique de la certification :**

Ancien libellé : - BMP2 Electromécanicien tourelles engins blindés, niveau IV (Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980)

**Certification précédente :** Technicien supérieur de maintenance des systèmes automatisés et asservis (fiche incomplète)